



**APPEL A CANDIDATURES À LA DÉLIVRANCE D'UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE
PUBLIC DE LA VILLE DE SAINT PIERRE SUR DIFFÉRENTS SITES À L'ORGANISATION
LES VILLAGES DE NOËL 2026**

Le Maire informe que conformément à l'article L2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et de l'ordonnance 2017-562 du 19 avril 2017, il est procédé à un appel à candidatures pour l'exploitation d'emplacements en vue de l'organisation « Les Villages de Noël 2026 » pour la période allant du **vendredi 18 au mercredi 23 décembre 2026.**

Les Villages de Noël 2026	sites	lieux
	Le Jardin de la mairie	rue Méziaire Guignard
	Placette WI-TI-YEN (carré médiathèque)	Avenue des indes
	Placette de la poste	rue des Bons Enfants
	Placette du marché couvert	rue François Isautier

Date de retrait du dossier : **mercredi 21 octobre 2026**

Date limite de dépôt du dossier : **mercredi 18 novembre 2026 à 16 heures.**

Les critères d'évaluations retenus par la collectivité sont les suivants :

- Complétude du dossier / 2 points
- Respect des normes de sécurité en vigueur / Qualité techniques de la proposition / 3 points
- Originalité et diversité des attractions / stands proposés / 4 points
- Nature, qualité et origine des produits proposés / 4 points
- Politique tarifaire proposée au public / 4 points

Candidature : le dossier de candidature est à télécharger sur le site de la ville <https://www.saintpierre.re> et / ou à retirer au service redynamisation du Centre-Ville sis rue Victor le Vigoureux 97410 Saint Pierre.

Les candidatures sous pli cacheté et portant la mention « **Appel à candidature : les villages de Noël** » devront être remis et /ou envoyés par la Poste par pli recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Pierre rue Méziaire Guignard BP 342 97448 Saint Pierre Cedex.